



COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE
Réunion du Conseil Municipal
11 mars 2021 – 18h.

Étaient présents : Anne-Marie MOUCHEZ, Jean-Claude LALANNE, Liliane SALLÉ, Christian GUIDEZ, Michel AGEZ, Catherine LYONS, Nadège DROUILHET.

Absents – excusés : Stéphane LESTERLOU, Laure CASANAVE.

Procuration : Stéphane LESTERLOU a donné procuration à Anne-Marie MOUCHEZ.

Madame Liliane SALLÉ a été nommée secrétaire.

Madame le Maire fait part des informations suivantes :

- Lors de la réunion du groupe de travail « FINANCES » du 16 février 2021, Madame Laure CASANAVE a donné lecture et remis, en début de séance, un courrier au Maire et aux adjoints indiquant qu'elle ne participerait plus aux réunions du conseil municipal mais qu'elle continuerait d'assumer la présidence du Sivu scolaire jusqu'aux prochaines élections.
- Monsieur GUERBET Nicolas, conseiller municipal (suivant de liste) a remis ce matin sa lettre de démission.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 02 FEVRIER 2021

Le procès-verbal de la séance du 2 février 2021, ayant été adressé à l'ensemble des conseillers municipaux, Madame Anne-Marie MOUCHEZ, Maire, demande si ce document appelle des observations de leur part. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 2 février 2021.

DEL_2021_03_1

**EXAMEN ET VOTE COMPTE DE GESTION 2020
Budget Annexe LOTISSEMENT LES PALOUMAYRES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2020 du Budget Annexe LOTISSEMENT LES PALOUMAYRES.

DEL_2021_03_2

EXAMEN ET VOTE COMPTE DE GESTION 2020 - Budget Principal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2020 du Budget Principal.

DEL_2021_03_3

**COMPTE ADMINISTRATIF 2020
Budget Annexe LOTISSEMENT LES PALOUMAYRES**

Le Conseil Municipal,

- Sous la présidence de M. Jean-Claude LALANNE, Maire - Adjoint, délibérant sur le compte administratif 2020 – Budget annexe LOTISSEMENT LES PALOUMAYRES, dressé par Madame Anne-Marie MOUCHEZ, Maire en exercice,

-Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice écoulé, Madame Anne-Marie MOUCHEZ, Maire, ayant quitté la salle,

Vote le Compte Administratif – Budget annexe LOTISSEMENT LES PALOUMAYRES, de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

<u>Dépenses</u>	Prévu : 993 418,90
	Réalisé : 888 462,00
	Reste à réaliser : 0,00
<u>Recettes</u>	Prévu : 993 418,90
	Réalisé : 900 000,00
	Reste à réaliser : 0,00

Fonctionnement

<u>Dépenses</u>	Prévu : 547 433,90
	Réalisé : 442 467,75
	Reste à réaliser : 0,00
<u>Recettes</u>	Prévu : 715 723,90
	Réalisé : 442 467,00
	Reste à réaliser : 0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	11 538,00
Fonctionnement :	- 0,75
Résultat global :	11 537,25

DEL_2021_03_4

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - Budget Principal

Le Conseil Municipal,

- Sous la présidence de M. Jean-Claude LALANNE, Maire - Adjoint, délibérant sur le compte administratif 2020 – Budget principal, dressé par Madame Anne-Marie MOUCHEZ, Maire en exercice,

- Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice écoulé, Madame Anne-Marie MOUCHEZ, Maire, ayant quitté la salle,

Vote le Compte Administratif – Budget principal, de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

<u>Dépenses</u>	Prévu : 690 683,23
	Réalisé : 286 877,94
	Reste à réaliser : 380 500,00
<u>Recettes</u>	Prévu : 690 683,23
	Réalisé : 298 383,84
	Reste à réaliser : 113 930,00

Fonctionnement

<u>Dépenses</u>	Prévu : 1 097 290,41
	Réalisé : 575 752,31
	Reste à réaliser : 0,00
<u>Recettes</u>	Prévu : 1 097 290,41
	Réalisé : 1 161 022,37
	Reste à réaliser : 0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	11 505,90
Fonctionnement :	585 270,06
Résultat global :	596 775,96
(Reste à réaliser investissement :	- 266 570,00)

DEL_2021_03_5**AFFECTATION DES RESULTATS – ANNÉE 2020 - Budget Principal**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Anne-Marie MOUCHEZ, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020,

Le Conseil Municipal,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020 – budget principal de la commune,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	216 510,65
- un excédent reporté de :	368 759,41
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	585 270,06
- un excédent d'investissement de :	11 505,90
- un déficit des restes à réaliser de :	266 570,00
Soit un besoin de financement de :	255 064,10

DÉCIDE, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT	585 270,06
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	255 064,10
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	330 205,96
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	11 505,90

DEL_2021_03_6**MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS
GRENADOIS
APPROBATION DE LA RESTITUTION DE LA COMPÉTENCE FACULTATIVE CENTRE
D'INTERPRÉTATION DE LA COURSE LANDAISE**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE la restitution de la compétence facultative « Gestion et animation de centre d'interprétation de la Courses Landaise ».

DEL_2021_03_7**MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS
GRENADOIS**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Grenadois.

DIVERS / INFORMATIONS

- DETR 2021 – Madame le Maire informe que la préfecture des Landes a bien réceptionné le dossier de demande de subvention (acquisition d'une maison pour la création d'un pôle de sante) et qu'après avoir procédé à l'examen des éléments adressés, il est considéré comme complet.
- Madame le Maire donne lecture des demandes formulées par les enseignantes de l'école de Cazères (matériels + entretien du bâtiment).
- Monsieur LALANNE informe de la mise à disposition de l'équipe enseignante d'une salle située au rez-de-chaussée du bâtiment qui abritait le bureau de Poste (pour du stockage).
- Madame le Maire informe l'assemblée de l'élaboration des Lignes Directrices de Gestion. Les LDG déterminent la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines dans chaque collectivité. Elles comportent 2 volets :
 - 1 – gestion pluriannuelle des effectifs, emplois et compétences ;
 - 2 – orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels.Un groupe de travail composé d'elle-même, de M. LALANNE Jean-Claude (adjoint délégué au personnel technique) ainsi que de la secrétaire s'est réuni à trois reprises pour la mise en place de ce nouveau dispositif. Le projet ainsi rédigé a été soumis pour avis au Comité Technique puis transmis à la préfecture. Un exemplaire sera remis à chaque agent lors d'une réunion du personnel.
- Madame le Maire fait part des avancées du dossier relatif aux inondations du quartier de Luzan.
- Présentation des devis portant sur le contrôle des légionelles (production d'eau chaude). Comme chaque année, les 2 stades ainsi que les vestiaires des agents communaux seront contrôlés.
- Madame le Maire informe de la réception de plusieurs demandes de subventions. Elles seront étudiées lors de l'élaboration du budget 2021.
- SICTOM : Madame Liliane SALLÉ informe sur la mise en place de nouvelles consignes de tri.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à dix-neuf heures et trente-cinq minutes.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 16 mars 2021.

Le Maire,
Anne-Marie-MOUCHÉZ